

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, session 2025, dans l'académie de CRETEIL.

Le président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de CRETEIL, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, au titre de l'année 2025, dans l'académie de CRETEIL :

Madame LALO Estelle, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Monsieur VIAN Thomas, technicien de recherche et de formation de classe normale, vice-président, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Monsieur AMEUR Rachid, technicien de recherche et de formation de classe normale, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Lorraine, Nancy.

Madame CAMBOO Lydia, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur NOYE Philippe, ingénieur d'études de classe normale, Université Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Champs sur Marne, le 09/05/2025

Pour le Président et par délégation
Le président de l'Université Gustave Eiffel
Aux Ressources Humaines
de l'Université Gustave Eiffel

Ferrine WATREMEZ